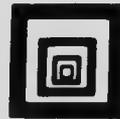


**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1999

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

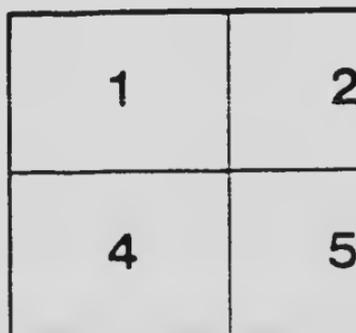
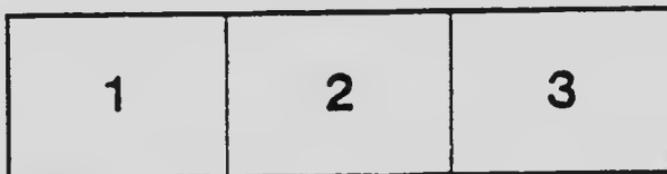
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de :

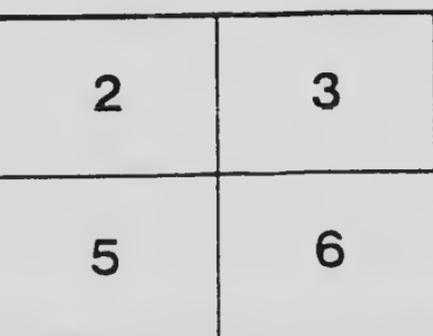
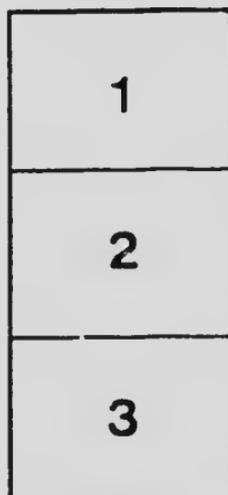
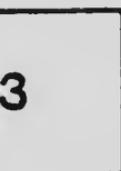
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

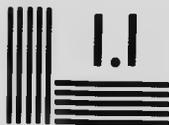
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax



**National Library
of Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**



LIGUE
DES
DROITS DU FRANÇAIS

Tract No 1

PROGRAMME — MANIFESTE

C'est la langue française que parlaient nos aïeux, ces hardis défricheurs de la terre, qui vinrent d'outre-mer fonder le Canada.

Pour jouir du même privilège, leurs descendants, devenus sujets britanniques, durent lutter sans merci. Convaincus que la langue française serait la meilleure sauvegarde de leurs traditions et de leur foi, ils réclamèrent la reconnaissance officielle de ses droits. Ni promesses, ni menaces n'eurent prise sur leurs volontés. Ils finirent par triompher. Nos libertés actuelles sont le fruit de leur inlassable énergie.

Hélas! cette victoire obtenue au prix de si durs sacrifices, notre inertie est en train de l'annuler.

Pour un bon nombre de Canadiens-français, la langue française n'est plus la langue usuelle. Dans certains domaines, le commerce et l'industrie par exemple, ils l'ont rejetée complètement. Annonces, catalogues, factures, marques ou noms des produits, tout est rédigé en anglais. Et cependant les clients de ces industriels et de ces marchands sont en grande majorité de langue française.

Une réaction s'impose. Autrement un fait inéluctable se produira bientôt. Comme aucune cloison étanche ne sépare le domaine social du

domaine commercial, de l'un la langue anglaise pénétrera dans l'autre. Et alors ce sera l'absorption tranquille et sûre de notre race, sa disparition prochaine. «Les peuples résistants, a justement observé Émile Faguet, se reconnaissent à ceci, qu'ils n'abandonnent jamais leur langue et que leur langue ne les abandonne jamais.»

Cette réaction, plusieurs de ceux-là mêmes qui ont créé ou maintiennent la situation actuelle, la désirent vivement. Ils reconnaissent maintenant leur faute, ils sentent qu'une catastrophe est imminente, mais trop faibles, ou trop esclaves des circonstances pour rompre d'eux-mêmes avec des habitudes qui leur pèsent, ils voudraient qu'un mouvement populaire vînt en quelque sorte leur faire violence.

La Ligue des Droits du Français va essayer de les satisfaire.

Le mouvement que nous entreprenons — il est bon de le faire remarquer dès le commencement — n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre.

Notre langue a des droits: droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter.

Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à ces plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer.

Ses membres s'engagent premièrement à se surveiller et à se réformer eux-mêmes. Dans leurs relations d'affaires et de commerce, les plus entamées par l'anglicisation, ils se serviront, hors des cas de force majeure, de la langue française. En outre, afin d'entretenir leurs bonnes dispositions, et aussi de participer au travail général de la Ligue, ils feront du zèle, de la propagande autour d'eux. A leurs amis ils conseilleront d'imiter leur attitude, d'entrer dans le mouvement. A leurs fournisseurs dont les factures, les annonces ou les catalogues sont exclusivement ou principalement en anglais, ils présenteront de respectueuses mais énergiques observations.

800873

1911
(200)

L'expérience l'a prouvé. Dans les campagnes de ce genre, il n'y a ordinairement que la première démarche qui coûte. La deuxième se fait sans difficulté, presque avec aisance; et quand, comme ce sera vraisemblablement le cas ici, de bons résultats ne tardent guère à se manifester, chaque nouvelle intervention devient un vrai plaisir. Loin d'en éviter les occasions on les recherche avidement.

Mais, il faut bien l'avouer, à côté de la masse des insouciants, qu'un aiguillon habilement manié réveillera, il y a deux autres catégories de nos compatriotes dont nous devons nous occuper: ceux qui ne peuvent pas et ceux qui ne veulent pas parler la langue française.

«Ceux qui ne peuvent pas.» L'industrie ou le métier qu'exercent plusieurs de nos compatriotes exige l'emploi d'un grand nombre de mots techniques. Ces mots, ils voudraient bien les prononcer dans leur langue. Quelques-uns même l'essaient parfois. Leurs efforts n'aboutissent ordinairement qu'à la francisation baroque des termes anglais que seuls ils connaissent parfaitement. Force leur est d'y avoir finalement recours. Un phénomène analogue se produit dans la rédaction des annonces ou des catalogues. Nous ignorons presque tous le français commercial. C'est une autre de nos plaies.

A tous ces hommes bien intentionnés, mais impuissants, la Ligue entend venir en aide d'une façon spéciale. Elle commencera bientôt la publication d'une série de listes de mots techniques. Imprimées sur feuilles volantes, tirées à un grand nombre d'exemplaires, ces listes pourront être obtenues à un prix minime. Notre ambition est de les faire pénétrer non seulement dans les milieux industriels et commerciaux, mais aussi dans nos écoles, nos couvents, nos collèges.

Une autre initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues française et anglaise sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une rétribution raisonnable, tout travail

qu'on voudra bien leur confier: annonces, catalogues, prospectus, etc.

Et ainsi ceux qui voulaient rester fidèles à leur langue mais s'en trouvaient empêchés, le pourront à l'avenir.

Restent «ceux qui ne veulent pas». Il y en a malheureusement. Leur nombre varie suivant les circonstances. Il est suffisant pour qu'on s'occupe d'eux. Ce sera la partie la moins intéressante de notre programme. Nous la subissons comme une nécessité.

Done, ceux qui ne veulent pas, eh bien! nous les attaquerons. D'abord indirectement, et avec une arme bien légère, plus favorable encore à nos amis que nuisible à eux-mêmes: les «listes blanches», listes d'imprimeurs, de manufacturiers de bonbons et de biscuits, de marchands d'articles de sport, etc., etc. Y seront inscrits tous ceux qui souscriront à certains engagements destinés à protéger la langue française. Ces listes bien répandues et fortement recommandées devront produire leur effet, chez les acheteurs d'abord, puis par répercussion, chez les fournisseurs. Plusieurs de ces derniers s'amenderont avant longtemps. Les résultats obtenus dans d'autres pays nous sont un garant de l'efficacité de cette action.

Viendra ensuite l'attaque directe, loyale elle aussi, discrète, quoique cependant énergique. «Monsieur, dira à son marchand un membre de la Ligue, vous m'obligeriez beaucoup si, sur votre vitrine et vos factures, à côté de «grocery» vous mettiez «épicerie». L'épicier ainsi interpellé y songera à deux fois avant de refuser cette satisfaction à un excellent client. L'osât-il, en dépit des bonnes raisons qui lui seront apportées, que la Ligue avertie interviendra: «Mon cher monsieur, vos clients vous prient de vouloir bien mettre sur votre vitrine et vos factures, à côté du mot «grocery» le mot «épicerie.» Et cette demande nous paraît raisonnable. En effet...etc., etc.» Peu, il nous semble, résisteront à cette nouvelle démarche. De moins importantes ont déjà obtenu le résultat désiré. Supposons cependant qu'il se trouve encore quelques récalcitrants. Eh bien! alors, aux grands maux les grands remèdes. La Ligue



sortira ses derniers atouts. Je ne les dévoilerai pas. Mais je puis bien dire que je les ai vus à l'œuvre. Gare à eux! Droits comme l'épée, ils ont aussi le tranchant de sa lame.

Ce mouvement, on le comprend, réussira d'autant mieux qu'une atmosphère se créera qui lui sera favorable. C'est l'œuvre des tracts, des conférences, des brochures. Nous avons pu nous convaincre que si la mentalité de notre peuple au sujet du parler français avait été lamentablement déformée, il suffisait de quelques arguments, de quelques faits, bien clairs, pour le ramener à la juste compréhension de ses devoirs. Le Canadien-français aime sa langue. Il ne voudrait pas la perdre pour tout l'or du monde. Mais bon enfant, s'endormant facilement, ébloui par les succès financiers de quelques gros industriels de l'autre race, et surtout habitué à n'entendre parler que de concessions inévitables et peu dangereuses, il s'est laissé entraîner, sans trop y prendre garde, par les flots du courant anglicisateur.

Qu'on lui montre clairement le fond de l'abîme où il se précipite, et sa folle insouciance disparaîtra. Les réserves de fierté et de force que ses pères ont déposées dans son sang ne sont pas encore taries. Elles jailliront sous la pression des faits dévoilés, et l'âme canadienne se redressera, ardente, résolue à défendre jusqu'au bout le plus précieux, après sa foi, des trésors qu'elle possède.

Voilà notre Ligue: son but, ses moyens d'action, les résultats que nous espérons. Nos âmes la portèrent longtemps avant qu'elle vît le jour, méditant sa forme définitive et essayant de scruter son avenir. Quand l'heure fut venue, elle naquit. Elle était nécessaire. Elle vivra.

D'autres organisations se dévouent au service de notre langue. La plus vaillante et la plus utile, la Société du Parler français, vient de se créer un nouvel organe. Le Comité permanent, constitué à son premier Congrès, promet d'accomplir un travail fécond. Nous n'empièteront pas sur son domaine. Nous ne nuirons pas à son action. Nous l'aiderons au contraire. A côté de l'armée régulière, il est bon qu'il y ait des groupes de tirailleurs prêts à courir la

plaine, à fouiller les brousses, à recevoir les embuscades, à recevoir, à donner, les premiers coups.

Si ce rôle plaît à quelques-uns, qu'ils se lèvent et ceignent le sabre. La Ligue française les sacre ses chefs sur la terre canadienne, les premiers à aller au combat. Le premier, y fit resplendir de la civilisation et de la foi.

AVIS

La Ligue des Droits du Canadien-français a un grand nombre de membres adhérents, de membres fondateurs et de membres coopérateurs.

On devient membre adhérent en remplissant le questionnaire et en versant une somme de cinq piastres (\$1.00). (Cet argent sert à acheter le droit aux tracts que publie la Ligue.)

Les membres coopérateurs comprennent les nécessités de la Ligue et versent une somme générale de la Ligue et versent une somme annuelle d'eux-mêmes le chiffre de cinq piastres (\$5.00).

Sont déclarés membres fondateurs ceux qui versent une somme de vingt-cinq piastres (\$25.00) au minimum.

La Ligue recevra avec plaisir toutes les observations qu'on voudra bien lui adresser sur la situation faite à la langue française au Canada, particulièrement dans le domaine du commerce et de l'industrie.

Pour renseignements plus détaillés, il est prié de s'adresser au secrétaire, M. le docteur Gauvreau, 100, rue St-Jacques, Montréal.

es broussailles, à découvrir
recevoir, comme aussi à
s coups.
à quelques cœurs bien nés,
ceignent nos armes. La lan-
re ses chevaliers. Ils seront,
ne, les ligueurs du fier par-
y fit resplendir les lumières
de la foi.

Pierre HOMIER

AVIS

bits du Français se compose
ts, de membres coopérateurs
ateurs.

mbre adhérent en s'enga-
obligations que prescrit la
nt une cotisation annuelle
)). (Cette cotisation donne
e publiera la Ligue.)

opérateurs sont ceux qui
écésités de la propagande
e et veulent y coopérer en
s le chiffre de leur cotisa-
piastres (\$5.00).

mbres fondateurs les adhé-
une somme de vingt-cinq
u minimum.

avec plaisir toutes les ob-
udra bien lui communiquer
e à la langue française, au
ment dans le domaine du
lustrie.

ents plus étendus, etc., on
r au secrétaire de la Ligue.
yreau, chambre 26, 30 rue
l.



